



Quelle place pour les établissements d'enseignement artistique ?

Les réseaux des écoles de musique associatives et territoriales de la Gironde vous convient à participer à une rencontre professionnelle autour de la mise en œuvre des temps d'activités périscolaires.

Au programme:

Cadre et enjeux de la loi de refondation de l'école Echanges et retours d'expériences Perspectives de formation

> Jeudi 16 AVRIL 2015 De 9h à 12h30

Sur inscription voir bulletin joint.

Au Pôle EV@SION Ambarès & Lagrave

L'UDAM 33 en collaboration avec :

L'UDEM33 – Le Conservatoire de Bordeaux - Le Département de la Gironde – Le CNFPT Aquitaine – Le PESMD Bordeaux Aquitaine – L'IDDAC – L'Association les Francas.

En partenariat avec : La ville d'Ambarès et Lagrave – Le Pôle culturel Ev@sion



















